



*6^{ème} réunion annuelle de coordination
entre les organisations régionales de pêche,
dans la région COMHAFAT*

LA COMHAFAT: ACTEUR DE LA COOPERATION REGIONALE

25 mars 2021

***Mohamed Sadiki
Chef Département Programmes et projets
Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT***



LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE POUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OcéAN ATLANTIQUE

SOMMAIRE:

INTRODUCTION

- I. APPROCHE DE LA COMHAFAT DANS LA COOPERATION HALIEUTIQUE
- II. LA COOPERATION DE LA COMHAFAT AVEC LES ORP OPERANT DANS LA REGION



**-I- APPROCHE DE LA COMHAFAT DANS
LA COOPERATION HALIEUTIQUE:
APPROCHE MULTINIVEAUX**

La coopération : Mécanismes d'articulation

HARMONISATION

INTERNATIONAL

COORDINATION

Principe:
SUBSIDIARITE/SUPPLEANCE

HARMONISATION

REGIONAL

COORDINATION



COHERENCE

ETAT



SYNERGIE

RENFORCEMENT DES CAPACITES



PERFORMANCES



II. LA COOPERATION DE LA COMHAFAT AVEC LES ORP OPERANT DANS LA REGION

-LA COOPERATION AU NIVEAU REGIONAL

-LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE REGIONALE DANS LA RÉGION COMHAFAT

22 Février 2015:Signature d'un Mémorandum d'entente pour une coordination entre les institutions et Organisations Régionales de Pêche opérant dans la zone COMHAFAT ».

COMHAFAT, CSRP, CPCO, COREP, INFOPECHE et les ONG :ADEPA, REPAO

Objectifs du Mémorandum :

- Promouvoir les synergies et les complémentarités dans les programmes d'action au niveau régional ;
- Elaboration et la mise en œuvre d'un Programme régional Commun définissant les priorités d'action ;
- Développement de partenariats régional et international pour appuis stratégique, technique et financier ;



II-Appui technique et financier de la COMHAFAT au profit des organisations sous-régionales de pêche

a-COMHAFAT-CSR



- La mise en oeuvre du programme de gestion commune des stocks partagés
- La mise en oeuvre de la Convention relative à la détermination des conditions minimales d'accès à l'intérieur de la zone
- Etude sur l'éthmalose

b-COMHAFAT -CPCO



- L'Examen de l'état de l'intégration des dispositions de la Convention sur les conditions minimums d'accès aux eaux de l'espace CPCO dans les législations nationales des EM ;
- Proposition des mesures visant à renforcer les cadres juridiques nationaux destinées à lutter contre la pêche INN.
- La promotion du commerce et de l'information commerciale des produits de la pêche en Afrique de l'Ouest



II-Appui technique et financier de la COMHAFAT au profit des organisations sous-régionales de pêche

C-COMHAFAT-COREP



-Projet d'élaboration des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle dans la région COREP

D-COMHAFAT-ADEPA



Contribuer à la valorisation des expériences agroécologiques (bonnes pratiques) dans la pêche artisanale, en soutien à la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest

d- La création et la dynamisation des réseaux régionaux de coopération institutionnelle:

- RAFEP : Réseau des femmes Africaines de la pêche ;
- REFMA : Regroupement des Etablissements de Formation maritime ;
- RAFISMER : Réseau des Instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer ;



B-LA COOPERATION AU NIVEAU CONTINENTAL

JUILLET 2018:

-Conclusion d'un *Mémoire* d'entente entre la COMHAFAT et l'**UNION AFRICAINE** à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales UA/BIRA,

Cadre de coopération qui facilite la collaboration entre les deux institutions, pour une meilleure harmonisation et coordination de leurs actions, dans la complémentarité et la synergie.





La Conférence Ministérielle sur la Coopération
Halieutique entre les Etats Africains Riverains de
l'Océan Atlantique

**EXPLOITONS AUJOURD 'HUI
SANS COMPROMETTRE DEMAIN**

**Merci pour votre aimable
attention**

Sadikicomhafat@gmail.com